

# Les comptes paroissiaux 2023 décortiqués et approuvés

Une cinquantaine de membres de la paroisse Saint-Laurent Estavayer ont participé jeudi 25 avril dernier, à Montet, à l'assemblée de printemps, dite des comptes. Lesquels font apparaître, pour l'exercice 2023, une bonne santé financière. Le responsable des finances a toutefois annoncé poursuivre un travail de controlling plus serré du ménage paroissial.

TEXTE ET PHOTO PAR CLAUDE JENNY

Les débats ont été conduits par Alexandre Duc, président du Conseil de paroisse. Mais c'est un autre Alexandre, vice-président et responsable du dicastère des finances, qui a passé sous une loupe pointilleuse les comptes de 2023. Alexandre Bersier et la comptable Séverine Rey-Pillonel ont donné moult explications sur le pourquoi de chaque minus ou malus enregistré dans un compte. Le nouveau «ministre paroissial des finances» n'aime pas les écarts par rapport au budget et dit veiller au grain, en faisant des pointages réguliers au fil de l'année pour éviter tout dérapage.



## Appel pour la jeunesse

A une question d'une paroissienne qui s'étonnait qu'un montant très conséquent soit affecté à l'entretien des bâtiments – lieux de culte et autres – au détriment des budgets affectés à des tâches dites pastorales, le responsable des finances a reconnu que: «Oui, avec une vingtaine de bâtiments à gérer, nous sommes comme une gérance immobilière.» Mais, a-t-il bien précisé: «Je suis ouvert à défendre des budgets pour la pastorale si des projets concrets sont présentés au Conseil de paroisse.»

Et Alexandre Bersier de prôner davantage d'imagination pour mieux faire le lien avec les jeunes paroissiens au travers de diverses initiatives. Il a cité le «tournoi de ping-pong de l'abbé Darius» comme un exemple de nouveautés allant dans cette direction. Il s'est dit ouvert à écouter l'équipe pastorale mais aussi toute paroissienne et tout paroissien prêt à se mobiliser dans ce sens. «Soyons inventifs!» a-t-il lancé.

## Une bonne santé financière

«Je ne veux rien casser!» a répété à plusieurs reprises Alexandre Bersier. Entendez qu'il n'entend pas couper dans les ressources allouées aux divers postes comptables. Mais il veut quand même une gestion plus rigoureuse qui implique que chaque dépense doit être justifiée et, hormis des cas d'urgence, doit être au plus près du budget. Ainsi, par exemple, le poste «archives», qui a enregistré un excédent de dépenses conséquent, fait l'objet d'une attention particulière. «Lorsque le budget est dépensé, sauf raison impérieuse, il faut savoir dire stop!» a renchéri le trésorier, qui a relevé l'excellente collaboration avec la secrétaire-comptable, Séverine Rey-Pillonel, qu'il a d'ailleurs remerciée pour son travail en lui remettant un cadeau. «Nous avons une séance commune chaque semaine pour avoir un suivi régulier» se plaît à relever Alexandre Bersier qui souligne l'importance des rencontres qui ont déjà eu lieu – avec les choeurs mixtes, avec les conseils de communauté, avec l'équipe pastorale – et celles qui sont agendées pour cette année.

Le résultat de l'exercice 2023 ne laisse apparaître qu'un petit bonus de 20'000 fr., pour un montant total de fonctionnement

de 4,1 millions. Mais ne nous y trompons pas: les finances de la paroisse se portent à merveille. Car si l'on tient compte des jeux d'écriture entre les attributions et les prélevements dans les réserves, c'est une somme positive proche du demi-million qui traduit le bon résultat de l'exercice et de la gestion des sous de la paroisse. Laquelle dispose d'un solide bas de laine de plusieurs millions en termes de liquidités et n'a quasiment plus de dettes.

Un avantage qu'Alexandre Bersier a relevé puisque la paroisse peut ainsi financer tous ses investissements sans recourir à l'emprunt. Au chapitre des investissements précisément, le président Alexandre Duc a détaillé l'état de tous les chantiers en cours. Une situation parfaitement maîtrisée avec, comme principaux chantiers d'actualité, la rénovation de la cure de Forel, de l'église de Nuvilly et de celle de Seiry. Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée, après recommandation de la commission financière. Pas question par contre d'envisager une baisse du taux de l'impôt ecclésiastique! Mieux vaut théâtraliser en vue de temps plus durs qui pourraient surgir, notamment en lien avec les nombreux retraits d'Eglise.